



Dalles Chaumont



Sites de fabrication :

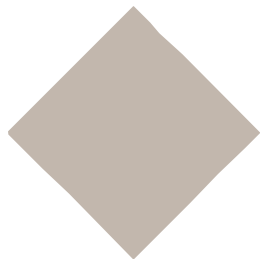
FPR *Art Pierre* : 7 rue Gustave Eiffel - ZI Les Ormeaux - 37270 Montlouis sur Loire
Tél. : 02 47 35 84 48 - Fax : 02 47 35 84 49 - Email : fpr.sarl@orange.fr

FPR ATLANTE : 25 bis avenue de la Gare - 37190 Azay-le-Rideau

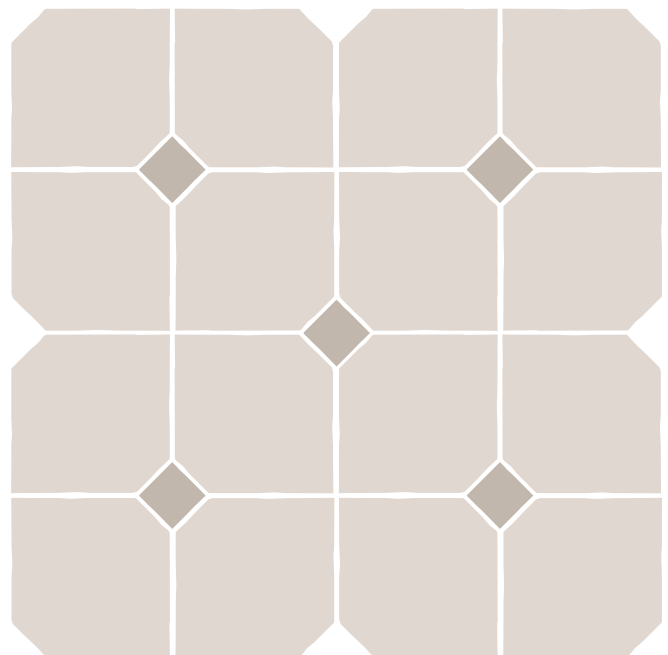
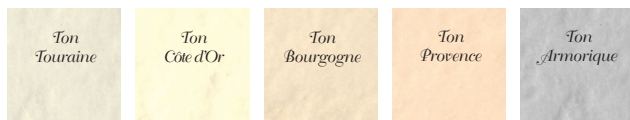
Tél. : 02 47 68 97 91 - Fax : 02 47 38 67 66 - Email : fpr.atlante@orange.fr

Dalles en Pierre Reconstituée, utilisation extérieure et intérieure
Etat de surface structuré

Dimensions en cm	Epaisseur	Nbre par Palette	Poids
Dalle : 33 x 33 cm Cabochon : 10 x 10 cm	3 cm	12,5 m ² soit 112 dalles	60 kg au m ² soit 770 kg



Coloris disponibles



EXTRAIT DE NOS CONSEILS DE POSE DALLAGE

GENERALITES :

Seules les réclamations avant pose seront traitées.
L'installation des pièces entraîne l'acceptation.

Une tolérance de 5mm est à prévoir sur les dimensions et épaisseurs de nos pièces en raison d'une fabrication artisanale qui apporte par ailleurs charme et caractère.

Nos produits sont fabriqués à partir de matériaux naturels qui peuvent entraîner des nuances de couleur.
Nous vous conseillons de panacher plusieurs palettes lors de l'installation du dallage.

Un voile blanc ou efflorescence peut être visible.
Ce phénomène disparaît par la suite.

ETAT DES SUPPORTS :

La dalle sur terre-plein doit être âgée au minimum de 6 mois.

En sol extérieur le support doit présenter une pente permettant l'écoulement de l'eau (>2%).

La surface de colle des dalles doit être frottée avec une brosse métallique et une éponge humide pour dépolir.

JOINT DE DILATATION :

Mettre obligatoirement un joint de dilatation tous les 25 m².

POSE :

● Mode d'encollage :

Pour les sols intérieurs et extérieurs, il est impératif d'utiliser le double encollage, utiliser un mortier colle de performance C2.

● Panachage :

Il faut panacher les palettes pour harmoniser les nuances d'un même ton.

JOINTEMENT :

Les joints peuvent doivent être réalisés avec un joint flexible dont la couleur et l'état du grain sont adaptés à nos fabrications.

PROTECTION :

Nous vous conseillons d'appliquer un produit de protection (minéralisant). Ne change pas l'état de surface. Cela implique un traitement définitif sur le produit.